

## Projet IPTIC – Impact des politiques d’emploi et création d’emplois dans les TIC en Tunisie



### Termes de référence pour le recrutement de 3 consultants ou d’un cabinet pour réaliser 5 diagnostics du marché du travail à Tunis, Manouba, Sousse, Sfax et Kairouan - Activité 02.01.04 -

#### 1. Contexte

Le marché de l’emploi tunisien est caractérisé par un chômage structurel depuis des décennies et par conséquent, l’emploi est une priorité nationale reflétée dans les réformes et les stratégies sectorielles ainsi que dans les plans de développement dont notamment le plan de développement 2023-2025. Pour faire face à cette situation, il devient nécessaire de passer d’une série de politiques actives du marché du travail à une Stratégie Nationale pour l’Emploi (SNE) multidimensionnelle et transversale recouvrant l’ensemble des leviers susceptibles de créer des emplois en quantité et en qualité suffisantes et regroupant un vaste ensemble d’acteurs concernés par l’emploi. A cet effet, des travaux ont permis d’élaborer une SNE en adoptant une démarche participative et tripartite. Cette SNE a été adoptée en Conseil des Ministres en juillet 2019.

La première étape du processus de formulation de la SNE a consisté à l’élaboration d’un diagnostic, engagé en 2017, et visant à constituer une base de connaissances solides pour identifier les questions à traiter, les objectifs concrets à définir et les interventions politiques de la future SNE. Le diagnostic a été mené par une équipe multidisciplinaire sur la base d’entretiens et de consultations avec l’ensemble des acteurs concernés par l’emploi au niveau national.

Cette première phase a non seulement permis de formuler un état des lieux de la situation de l’emploi, mais aussi de constituer une opportunité privilégiée pour impliquer l’ensemble des acteurs concernés par l’emploi. A son terme, un document complet de la SNE et des fiches pour chaque produit ont été finalisés. La SNE répond au projet social d’offrir des emplois décents pour toutes et tous, c’est-à-dire des emplois où le respect des principes et droits fondamentaux du travail, les conditions du dialogue social, le bénéfice de services planchers de sécurité sociale et un niveau de revenu minimum jugé socialement admissible sont garantis.

Les emplois à offrir dans le cadre de la SNE concernent aussi bien l'emploi salarié, l'emploi indépendant que l'emploi à l'international et ce, tout en valorisant les nouvelles formes d'emploi et les nouveaux statuts d'entrepreneuriat notamment l'entrepreneuriat communautaire et l'auto-entrepreneuriat.

Il y a lieu de signaler que plusieurs réformes et mesures ont été déjà engagées en se basant sur les produits de la SNE telles que la réforme du code de change et l'opérationnalisation du statut de l'auto-entrepreneuriat. Par ailleurs, d'autres mesures (issues des fiches « produit » de la SNE) ont été insérées dans la Stratégie Nationale pour l'amélioration du Climat des Affaires 2023-2025 élaborée par le Ministère de l'Economie et de la Planification.

Depuis avril 2024, la Stratégie Nationale de l'Emploi fait l'objet d'une actualisation pour tenir compte des nouvelles priorités de l'Etat et des nouvelles formes de travail.

En parallèle, le projet prévoit d'accompagner le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) à réaliser 5 plans régionaux pour l'emploi dans les gouvernorats de Tunis, Manouba, Sousse, Sfax et Kairouan.

## 2. Objectif de la consultation et méthodologie

L'objectif de cette consultation consiste à appuyer l'organisation internationale du Travail (OIT) et le MEFP à réaliser 5 diagnostics du marché du travail dans les gouvernorats identifiés. Ces diagnostics constituent la première étape pour la réalisation de 5 Plans Régionaux pour l'Emploi qui devront répondre aux défis liés à l'avenir du travail et viser à renforcer la résilience du marché du travail face aux chocs et aux crises.

Plus particulièrement, il s'agira de :

- 1- Proposer une **méthodologie** et identifier les principales institutions qui ont un impact sur l'emploi et la croissance économique dans les gouvernorats cibles, telles que les ministères, les agences gouvernementales, les organisations patronales et syndicales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations professionnelles.
- 2- Réaliser une **revue documentaire des études sur l'emploi** et les plans de développement locaux (PDL) et régionaux (PDR) dans les 5 gouvernorats. Cette revue documentaire comprendra une analyse des **données administratives des 5 gouvernorats** : offre/demande de l'emploi de l'ANETI, intentions d'investissement de l'Api et de l'Apia etc...

- 3- Réaliser des **entretiens avec les intervenants du marché du travail, les demandeurs d'emploi et les entreprises** pour recueillir leurs besoins et leur perception du marché du travail :
  - a. Recenser les **opérateurs d'accompagnements** des chercheurs d'emploi, futurs entrepreneurs, des entreprises etc...
  - b. Proposer un **plan d'entretiens individuels ou de groupe** avec les intervenants afin de recueillir des informations sur les politiques et les programmes en cours et d'identifier les enjeux clés liés à l'emploi et à la croissance économique dans les gouvernorats cibles.
  - c. Préparer des **guides d'entretien spécifiques pour chaque institution**, en fonction de leur mission et de leurs activités, en incluant des questions sur les tendances de l'emploi dans leur secteur, les défis spécifiques auxquels ils sont confrontés, les politiques et programmes qu'ils ont mis en place pour stimuler l'emploi et la croissance économique, et les résultats de ces programmes.
  - d. **Conduire les entretiens** (ou focus group) en personne ou en ligne, en fonction des préférences des participants, en veillant à ce que les questions soient claires et pertinentes et que les données recueillies soient précises et fiables
- 4- Concevoir un **mapping des projets** en cours de l'Etat et ses partenaires (bailleur du fond, associations...) en lien avec l'emploi
- 5- Préparer, animer et restituer les travaux des ateliers en ligne et en présentiel (dans les 5 gouvernorats) pour réaliser **5 analyses causales** avec les parties prenantes.
- 6- Rédiger **5 pré-rapports** (Tunis, Manouba, Sousse, Sfax et Kairouan) qui détaillent les résultats de l'analyse, y compris les principales conclusions et recommandations pour améliorer la situation de l'emploi dans les gouvernorats cible. Ces pré-rapports traiteront notamment les points suivants :
  - a. **Analyse des tendances actuelles : (i) des indicateurs de l'emploi** dans les gouvernorats cibles ainsi que les causes profondes du chômage, en utilisant les données de l'emploi, du chômage, de la population active, et des secteurs économiques clés **(ii) des tendances du marché du travail** dans les gouvernorats cibles, y compris les tendances en matière de travail temporaire, de travailleurs indépendants (freelance), de travailleurs à temps partiel et de travailleurs étrangers.
  - b. **Évaluation des besoins en compétences** des entreprises et des secteurs clés de l'économie tunisienne, et identification des lacunes dans la formation et l'éducation qui entravent la croissance économique ;



- c. **Examen des politiques et des programmes gouvernementaux** (ainsi que ce de ses partenaires) existants pour stimuler l'emploi et la croissance économique dans les gouvernorats cibles, tout en évaluant leur efficacité en termes de création d'emplois et d'amélioration de la qualité de l'emploi ;
  - d. **Identification des défis structurels** qui entravent la croissance économique et l'emploi dans les gouvernorats cibles, tels que les réglementations excessives, les obstacles à l'investissement, le manque d'infrastructures et les problèmes de compétitivité ;
  - e. **Examen des tendances des salaires et des conditions de travail** dans les gouvernorats cibles, y compris les inégalités salariales, les problèmes de sécurité et de santé au travail et les conditions de travail précaires.
  - f. **Identification des opportunités de développement économique** dans les gouvernorats cibles, y compris les **secteurs émergents**, les **industries à forte croissance** et les **secteurs stratégiques pour l'emploi**.
  - g. Evaluation d'impact des **technologies numériques**, de **l'intelligence artificielle** et de l'automatisation sur le marché du travail dans les gouvernorats cibles, en identifiant les secteurs les plus susceptibles d'être perturbés et les compétences nécessaires pour s'adapter à ces changements.
  - h. Proposition de **recommandations pour stimuler la croissance économique et l'emploi** dans les gouvernorats cibles, y compris des recommandations pour la formation, l'éducation, l'investissement, la réglementation et la promotion de l'entrepreneuriat.
- 7- **Présenter les résultats de la recherche dans les gouvernorats auprès des institutions concernées**, afin de solliciter leur avis et de recueillir des commentaires sur les conclusions et recommandations du rapport.
- 8- Incorporer les commentaires et les suggestions des institutions dans les **5 rapports finaux** et **5 diaporamas** en veillant à ce que toutes les parties prenantes concernées soient impliquées et que les recommandations soient réalisables et adaptées aux besoins locaux.

### 3. Livrables attendus

Les consultants ou le cabinet sont tenus de fournir :

- Livrable 1 : Note méthodologique détaillant la méthode, les activités et le calendrier du processus de réalisation des 5 diagnostics ;
- Livrable 2 : Revue documentaire ;
- Livrables 3 : 5 plans d'entretiens, guides d'entretien par institution et note de synthèse sur ces entretiens ;

- Livrables 4 : 5 mappings des projets
- Livrables 5 : 5 notes sur les analyses causales réalisées
- Livrables 6 : 5 pré-rapports de diagnostics du marché du travail et 5 synthèses de présentation en Powerpoint ;
- Livrables 7 : 5 rapports définitifs (prêts à impression) et 5 synthèses de présentation en Powerpoint.

#### 4. Profil recherchés, calibrage de la mission et calendrier

Etapas	N°	Libellé livrable(s)	Nombre de jours (estimation)			Date de remise des livrables
			Consultant senior économiste du travail ou spécialiste de l'emploi	Chef de projet senior	Consultant junior	
CADRAGE	1	Note méthodologique détaillant la méthode, les activités et le calendrier du processus de réalisation des 5 diagnostics	2	1	1	10 juin 2024
REVUE DOCUMENTAIRE	2	5 revue documentaires	5	2	2	28 juin 2024
ENTRETIENS	3	5 plans d'entretiens, guides d'entretien par institution et note de synthèse sur ces entretiens	5	3	3	5 juillet 2024
CARTOGRAPHIE DES PROJETS EMPLOI	4	5 mappings des projets relatifs à l'emploi dans les gouvernorats cible	5	3	5	19 juillet 2024
PRE-RAPPORT, SUPPORTS DE PRESENTATION ET PRESENTATION DES DIAGNOSTICS DANS LES 5 GOUVERNORATS	5	5 pré-rapports de diagnostics du marché du travail et 5 synthèses de présentation en Powerpoint	15	10	10	26 juillet 2024
APPORTS DEFINITIFS ET SUPPORTS DE PRESENTATION	6	5 rapports de diagnostics du marché du travail validés en comité de pilotage et 5 synthèses de présentation en Powerpoint	5	1	1	30 octobre 2024
Nombre d'homme/jour			37 JOURS	20 JOURS	22 JOURS	

#### 5. Règlement

20% à la remise du livrable 1 le 10/06/24 au plus tard et à la satisfaction de l'OIT

40% à la remise des livrable 2, 3 et 4 le 19/07/24 au plus tard et à la satisfaction de l'OIT

40% à la remise du livrable 5 et 6 le 30/10/24 au plus tard et à la satisfaction de l'OIT

#### 6. Profils recherchés et dossier de candidature

- Les CV des 3 experts qui travailleront sur la mission :

- Consultant senior économiste du travail spécialiste des politiques de l'emploi (document 1) ;
  - Chef de projet avec expérience avérée dans la formulation de politiques publiques (document 2) ;
  - Consultant junior (document 3).
- Une note technique de 10 pages maximum qui abordera les points suivants : 1. présentation des expériences réussies dans la formulation de politiques publiques notamment en lien avec l'emploi, 2. Compréhension de la mission, 3. Ebauche de calendrier et calibrage de la mission (document 4) ;
  - Une proposition financière HT qui indiquera avec précision le nombre d'homme/jour de chaque expert pour les différents volets de la mission, le budget détaillé pour les 4 étapes et, pour les cabinets, les frais de gestion (qui ne devront pas dépasser 10% du montant total HT) ainsi qu'une ligne indiquant une estimation détaillée des frais réels de déplacement et de bouche qui seront remboursés sur présentation de justificatifs comptables (document 5).

## **7. Soumission de l'offre**

Les dossiers de candidature à la présente consultation, comportant les 5 documents mentionnés ci-dessus (5 fichiers distincts), doivent être transmis à l'OIT par email à l'adresse suivante : [tunisachat@ilo.org](mailto:tunisachat@ilo.org) en mentionnant dans l'objet « IPTIC – Diagnostics 2024 »

La clôture de la candidature est fixée au 30 mai 2024 à 23h59.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.